

Arrêté fédéral concernant l'immobilier militaire (Message sur l'immobilier militaire 2003)

Projet

du

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 163, 167 et 173 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 29 mai 2002²,
arrête:

Art. 1 Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses

Un crédit d'engagement d'un montant de 38 000 000 millions de francs est accordé au Conseil fédéral pour le projet «Nouveau bâtiment pour skyguide à Wangen/Dübendorf».

Art. 2 Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses

Des crédits d'engagement d'un montant de 408 945 000 millions de francs, sous la forme d'un crédit de programme, sont accordés au Conseil fédéral.

Art. 3 Crédits de paiement

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major général) est habilité à inscrire les crédits de paiement y relatifs dans les budgets annuels.

Art. 4 Transferts de peu d'importance

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major général) peut, après entente avec le Département fédéral des finances (Administration fédérale des finances) procéder à des transferts de peu d'importance entre articles dans le cadre du crédit d'engagement.

Art. 5 Dispositions finales

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

¹ RS 101

² FF 2002 4801

Composition des crédits d'engagement sollicités

1 Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses

	Francs
Wangen/Dübendorf ZH	38 000 000
Aérodrome militaire, centre de navigation aérienne militaire et civile	
Participation du DDPS au coût du nouveau bâtiment pour skyguide	
<i>(ch. 2.1.7 et 3.2 du message sur l'immobilier militaire 2003)</i>	
Total assujetti au frein aux dépenses	38 000 000

2 Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses

	Francs
a. Projets supérieurs à 10 millions de francs	
Bure JU, place d'armes	17 400 000
Construction d'une halle d'instruction/de garage avec atelier	
<i>(ch. 2.1.5)</i>	
St. Luzisteig GR	15 880 000
Place d'armes, caserne	
Agrandissement, 3 ^e étape	
<i>(ch. 2.1.6)</i>	
Installation à haute altitude des Forces aériennes	12 600 000
Adaptations architecturales pour FLORAKO, 6 ^e étape de projet	
<i>(ch. 2.1.8)</i>	
Meiringen BE	12 500 000
Aérodrome militaire, infrastructure d'exploitation	
Adaptations architecturales et agrandissements, 3 ^e étape	
<i>(ch. 2.1.9)</i>	
b. Projets ne dépassant pas 10 millions de francs	
Projets selon les ch. 2.1.10, 2.2.2, 2.3.8	350 565 000
du message sur l'immobilier militaire 2003	
Total non assujetti au frein aux dépenses	408 945 000
Total général des nouveaux crédits d'engagement	446 945 000